

Monsieur le Maire,  
Monsieur le secrétaire d'État,

Signataire de la lettre que vous et vos partenaires avez reçu, je vous remercie pour la tenue rapide de cette réunion. Il se peut que ce courrier daté du 17 février et relayé par les organisations syndicales et professionnelles en soit à l'origine.

Nous avons rapidement compris que ni vous, ni votre prédécesseur, ni même feu Jean-François Millier, bien sûr, n'étaient les auteurs d'un contrat aussi calamiteux. Un juriste servile et zélé probablement... Il reste qu'en le signant vous en avez assumé la responsabilité.

Les signataires ont été par ailleurs choqués que leur démarche puisse être assimilée à une remise en cause du festival et de sa prochaine édition, comme le laisse entendre un courrier signé de la direction artistique et du délégué général. Comment imaginer que Jean-Paul Bachollet, défenseur de la première heure du festival, Patrick Giraudo, ancien responsable des Silos, Pierre di Sciullo, Gérard Paris-Clavel, Toffe, Michel Quarez, notamment, ayant tous eu des expositions personnelles à Chaumont puissent "contester" le festival, pour reprendre les termes de ce courrier ?

Nous l'affirmions dans notre courrier et le répétons: nous sommes profondément attachés au festival international de l'affiche et du graphisme de Chaumont et à sa mission de service public.

Monsieur le Maire, sur le fond et sur la forme, vous avez été mal conseillé. Notre rôle s'arrête ici. Les organisations présentes sauront vous faire des propositions plus équilibrées qui tiendront compte des intérêts réciproques de la Ville et des graphistes.

Merci.

Philippe Bissières, graphiste  
13 mars 2009